

L'ETUDIANT

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
 les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Étudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

AVIS

A l'occasion de la fête qui a lieu au Collège Joliette les 24 et 25 octobre, nous donnons une parure nouvelle, d'un jour, à *L'Étudiant*. Les anciens élèves du Collège Joliette, qui ne sont pas encore abonnés à *L'Étudiant* et qui s'abonneront d'ici à 15 jours auront le privilège de recevoir *L'Étudiant* pour cinquante centins par an. Allons, encourageons un peu les œuvres d'éducation.

F. A. B.

Joliettensia.

24 oct. Fête au collège Joliette. Les récentes améliorations faites au collège sont l'œuvre de plusieurs bienfaiteurs, élèves ou amis de la maison. Ces généreux donateurs sont invités à venir voir la métamorphose de leur or en vastes corridors, en jolies chambrettes, en salles spacieuses, etc., etc. On donne à cette occasion une récréation dramatique et musicale. Les anciens élèves prêtres sont invités, ainsi que les élèves laïcs qui résident à Joliette.

On célèbre du reste en même temps le cinquantième anniversaire de l'approbation des Statuts de l'Institut de St-Viateur. Cette circonstance donne à la fête un cachet particulier de solennité.

La séance est courte, car il faut donner aux anciens le temps de causer : *Swamp angel*, fanfare du Collège. — *Notre collège*, chant de bienvenue, chœur du collège — *Quand je serai grand*, déclamation — *Un vilain monsieur*, vaudeville en un acte (de Labiche) — *Éloge de l'hon. B. Joliette*, discours. — *Hymne à la charité*, quatuor. — *Adresse à nos bienfaiteurs*. — *Belgrade*, fanfare.

25 oct. — Messe du second ton harmonisée. Célébrant, Révd P. Beaudry, curé de Joliette, diacre Révd M. Baril, c. de St-Remi ; sous-diacre, Ls Bonin, c. de Ste-Mélanie. — Chœur de 160 voix avec instrument en cuivre. A l'offertoire, *Justus* de Lambillotte chanté par M. A. Dero-me, curé de Lachute et M. A. Lesieur, eccl.

Sermon donné par le Révd M. J. Laporte,

chapelain de Lachine. L'orateur a fait l'éloge de l'Institut de Saint Viateur. Il nous a parlé des "tribulations" et des "gloires" de l'Institut; tribulation relative à la naissance, à la subsistance, au recrutement; gloires ayant trait au fondateur, le Révd P. Querbes, à ses successeurs, aux maisons nombreuses et florissantes qu'ils ont fondées en France, au Canada et aux États-Unis. Un bon fonds, des couleurs riches, de fort jolis coups de pinceau, bref, une des meilleures productions de l'orateur. — Chapelle remplie.

Plusieurs orateurs ont pris la parole. — Mgr Clut témoigne de ses sympathies pour les clercs de S. Viateur. — M. Guilbault, M. P. fait l'éloge du dévouement religieux. — M. Chagnon, curé de Champlain, parlant au nom des bienfaiteurs, espère que l'avenir permettra d'ajouter bienfaits sur bienfaits; il parle de l'instruction religieuse aux États-Unis. — M. Ls Lévesques, curé de Brompton Falls, parle au nom des anciens élèves: "L'avenir nous rendra capables de rendre, nous aussi, des services; en attendant nous offrons l'or de l'amour, de la prière et d'un attachement que rien n'affaiblira."

M. Bonin, curé de St-Côme, parle au nom des élèves du collège. Après un mot d'éloge pour le R. P. Querbes et le R. P. Beaudry, il chante le bonheur de la vie d'écolier, et parle fort avantageusement du grec et du latin.

La salle du banquet vit se grouper autour d'elle plus de 72 soutanes. Plusieurs laïcs bienfaiteurs avaient aussi reçu des invitations spéciales: MM. E. Guilbault, M. P., L. Bazinet, (1) M. P. P., J. J. Sheppard, C. Leprohon, C. Leblanc, L. Durand, F. De Lamothe et Mathieu, E. Asselin.

A 4 heures. Les anciens élèves portent en procession, dans la cour, trois barils de pommes fameuses: bonne bouche aux écoliers!

A 5 $\frac{1}{2}$ heures salut solennel.

"Tous se sont très réjouis dans ces jours que le Seigneur a faits." F. A. B.

(1) Nous profitons de la circonstance pour dire que c'est à la demande de M. Bazinet que le collège Joliette doit les \$2000.00 d'allocation obtenues récemment du gouvernement Mercier.